

<https://yvetot.circonscription.ac-normandie.fr/spip.php?article751>



ACADÉMIE
DE NORMANDIE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Circonscription
Yvetot

Sorties scolaires, manifestations publiques et Posture Vigipirate renforcée

- École - Santé et sécurité - Sécurité à l'école -

Date de mise en ligne : jeudi 21 avril 2016

Copyright © Circonscription Yvetot - Tous droits réservés

Suite aux attentats terroristes, L'État d'urgence a été décrété en France. Le Parlement a autorisé la prolongation de cet État d'urgence pour trois mois supplémentaires.

En conséquence, le service public est appelé à renforcer sa vigilance.

Les écoles recevant par définition un nombre important d'usagers et d'agents de L'État, il convient d'appliquer les consignes données par le Gouvernement.

Ainsi dans notre Académie, les mesures additionnelles suivantes restent en vigueur :

- Vérifier les dispositifs de veille et les circuits d'alerte
- Contrôler les accès des personnes, des véhicules et des objets entrants
- Renforcer la surveillance interne
- Éviter les attroupements aux abords des établissements
- Protéger les systèmes d'information
- Signaler les manifestations d'ampleur ouvertes au public ou se déroulant sur la voie publique
- Signaler toute situation anormale ou suspecte

Demande d'autorisation pour les sorties à destination de lieux à fréquentation touristique et pour les sorties hors département et pour les sorties à destination ou en transit de l'Ile de France ;
ainsi que pour les manifestations publiques **sur temps scolaires ou hors temps scolaire** organisées par les écoles.

- Les sorties en Ile de France sont à nouveau autorisées depuis le 2 décembre. Les voyages scolaires en Île-de-France ou les déplacements en transit par l'Ile de France sont à nouveau autorisés pour l'ensemble des académies mais doivent faire néanmoins l'objet d'une information préalable auprès de la DSDEN 76 sous-couvert de l'IEN de circonscription à l'aide du formulaire ci-dessous. Il vous est demandé de l'adresser à la circonscription dans un délai raisonnable permettant son instruction, un avis de l'IEN et la transmission au niveau de la DSDEN 76.

<https://yvetot.circonscription.ac-normandie.fr/sites/yvetot.circonscription.ac-normandie.fr/local/cache-vignettes/L64xH64/xls-bd0b9.svg>

Sorties scolaires, manifestations publiques et Posture Vigipirate renforcée

– L'Île-de-France étant toujours en alerte attentat dans le cadre du plan Vigipirate, il est demandé aux classes voyageant dans cette zone d'éviter les lieux hautement touristiques. Les équipes qui encadrent les élèves doivent également assurer une vigilance accrue lors de ce type de déplacement

– Pour les sorties dans des lieux publics de proximité (cinéma, théâtre, parcours sur la voie publique), nous vous invitons à :

1. prendre contact avec les lieux d'accueil pour connaître leurs mesures prises dans le cadre du plan Vigipirate renforcé
2. scanner et transmettre vos annexes SORTIES SCOLAIRES du BOEN à la circonscription.

Rappel : la réglementation des transports collectifs impose lorsque l'on change de département d'avoir la liste des participants (enfants, enseignants et accompagnateurs) avec les numéros de téléphone pour joindre un proche en cas d'urgence. Un exemplaire à laisser à l'école, un exemplaire à remettre au chauffeur de car, **un exemplaire à**

envoyer par courriel à la circonscription le temps de l'Etat d'Urgence.

Pour l'international : se référer au lien présent dans la note de service du Rectorat (20/11/2015) accessible par votre espace PORTAIL METIERS.

Lien sur l'actualisation des mesures par le Ministère de l'éducation nationale :

http://www.education.gouv.fr/pid285/bulletin_officiel.html?cid_bo=95835

Par note du 23/11/2015, Madame l'Inspectrice d'Académie a adressé aux écoles une note avec les précisions sur la gestion des accueils dans nos écoles.

Pour toute difficulté liée à l'application de cette note, merci de contacter la Circonscription pour vous accompagner à la mise en place du renforcement de la sécurité.